

«Notre fils Stéphane n'aurait jamais traversé l'autoroute à pied»

JEUNE MORT SUR L'A1 Leur fils a été heurté par une voiture de police alors qu'il était couché sur l'autoroute, près de Payerne (VD). Susanne et Laurent veulent savoir ce qui s'est passé.

Fabiano Citroni

fabiano.citroni@lematindimanche.ch

Jeudi 28 août, à 6 h du matin, les policiers ont sonné à leur porte, sont entrés dans l'appartement et ont annoncé la nouvelle. «Ils nous ont dit avec beaucoup de tact que notre fils aîné Stéphane était mort», confie Susanne et Laurent. Dix jours après le décès de leur fils de 22 ans, percuté par une patrouille de la police vaudoise alors qu'il était couché sur l'A1, à la hauteur de Payerne, au milieu de la nuit, ses parents veulent comprendre les circonstances de ce drame. Les époux d'Estavayer-le-Lac (FR) nous ont rencontrés dans l'étude de leur avocate, Me Véronique Fontana.

Susanne, Laurent, quel est votre sentiment après le drame survenu dans la nuit du 27 au 28 août?

Ce drame nous est tombé dessus, comme ça. On se sent impuissant. Stéphane nous manque tellement.

Pouvez-vous nous parler un peu de votre fils?

Stéphane était un chouette type qui voulait du bien à tout le monde. Lorsqu'il se rendait chez des jeunes parents, il adorait prendre les bébés dans ses bras. Notre fils était très ouvert, il discutait avec n'importe qui. Il était comme ça depuis l'âge de 3 ans. Dans le quartier, il connaissait tout le monde. Il avait tout le temps le sourire. Il aimait la vie.

Que faisait-il comme travail?

Après un début d'apprentissage à la voirie, il travaillait dans un camping privé. Il préparait les chambres, nettoyait les douches, s'occupait du gazon, il adorait ça. Il travaillait aussi dans les champs d'une exploitation agricole. Son activité lui plaisait énormément et son chef était très content de lui.



Susanne et Laurent ne comprennent pas pourquoi leur fils était couché sur l'autoroute A1 au milieu de la nuit.

Darrin Vanselow

HOMICIDE PAR NÉGLIGENCE?

RESPONSABILITÉ Selon Me Véronique Fontana, avocate des parents du défunt, la policière conduisant le véhicule qui a heurté Stéphane risque une condamnation pour homicide par négligence. «Les policiers qui effectuent des courses officielles urgentes doivent respecter deux principes. Celui de proportionnalité signifie qu'ils doivent procéder à une pesée des intérêts entre leur comportement et le but à atteindre. Ils ne doivent pas mettre en danger les autres usagers de la route. Le principe de subsidiarité stipule qu'ils ne doivent pas pouvoir atteindre leur but d'une façon moins dommageable.»

Me Fontana rappelle que le Tribunal fédéral «a jugé et confirmé qu'un objet sur l'autoroute, un véhicule immobilisé en panne ou un piéton n'est pas une condition suffisam-



ment imprévisible qu'elle interrompe le lien de causalité et rende le comportement du conducteur qui commet un accident excusable. Il faut pouvoir s'arrêter sur la distance visible pour éviter un obstacle et adapter sa vitesse à sa visibilité et aux conditions de la route.» ●

Vous avez déclaré que votre fils n'avait pas toujours été un ange. Qu'entendiez-vous par là?

Plus jeune, il a fait des conneries comme tout le monde. Et avec sa crête de différentes couleurs et ses piercings, il se faisait souvent fouiller par la police. Mais notre fils n'a jamais passé un jour en prison.

Il a été heurté par une patrouille vers 2 heures du matin. Qu'a-t-il fait dans les heures qui ont précédé le drame?

Nous ne savons rien de plus que ce que les enquêteurs ont communiqué. Après le travail, il a bu des verres avec son meilleur ami à Payerne. Puis il semble qu'ils se sont séparés. Son copain affirme avoir été attaqué par un individu muni d'un Taser. Il a appelé la police. Et c'est une patrouille qui se rendait sur les lieux de l'agression, à Payerne, qui a percuté notre fils. Une question tourne en boucle dans notre tête: que faisait notre fils couché sur l'A1?

Selon les enquêteurs, votre fils effectuait souvent le trajet entre Payerne et Estavayer-le-Lac à pied et il était ivre (2,4‰) au moment des faits. Aurait-il voulu couper à travers l'autoroute et se serait-il endormi sur l'A1?

Notre fils n'aurait jamais traversé l'autoroute pour rentrer à la maison. S'il se sentait mal, notre fils n'hésitait pas à prendre le taxi. Et s'il rentrait à pied, il empruntait le pont surplombant l'autoroute. Si notre fils était fatigué, jamais de la vie il ne se serait couché sur une route.

Comment expliquer qu'il se soit retrouvé couché sur l'autoroute?

Nous ne nous l'expliquons pas. Quelqu'un a pu transporter son corps au milieu de l'autoroute.

Qui?

Nous ne le savons pas.

A ce stade de l'enquête, la thèse de l'accident est privilégiée...

Nous le savons, mais nous n'arrivons pas à comprendre ce que notre fils faisait là.

Des amis ont dit qu'il sortait d'une mauvaise phase. A-t-il voulu se suicider?

Cette thèse est ridicule. Notre fils était heureux. Il avait eu un coup de déprime au terme d'une relation de trois ans, mais là, il avait rencontré quelqu'un. Dans les jours qui ont précédé le drame, il nous disait qu'il se réjouissait du meeting aérien AIR14 à Payerne. Il expliquait que depuis le camping, il aurait la meilleure vue. Non, notre fils ne s'est pas suicidé.

Il a été heurté par une voiture de police alors qu'il était couché sur le sol. La responsabilité de la patrouille est-elle engagée?

Si un conducteur standard écrase quelqu'un sur l'autoroute, il se retrouve dans la panade. Nous pensons que le conducteur de la voiture de police aurait dû éviter notre fils. Nous attendons de la justice qu'elle établisse les responsabilités de la police dans la mort de Stéphane.

Les autorités vaudoises vous ont-elles présenté leurs condoléances?

Non. ●

PUB

Retraite

Rente ou capital : quel choix me convient le mieux ?

La retraite modifie votre situation financière. Un revenu sûr ainsi qu'une gestion soignée de votre patrimoine financier font par conséquent partie de vos nouveaux buts. Investissements, caisse de pension, hypothèques, impôts et assurances : les décisions d'aujourd'hui influenceront sur le niveau de vie des années à venir. Réfléchissez avant de vous décider sur les avantages et les inconvénients d'une rente à vie ou d'un retrait en capital.

Planifier votre retraite avec VZ | Un conseil indépendant de valeur. Prenez-en vous-même la mesure lors d'un premier entretien sans frais et sans engagement.

VZ VermögensZentrum

Aarau | Bâle | Berne | Coire | Fribourg | Genève | Lausanne | Lucerne
Neuchâtel | Schaffhouse | Soleure | St-Gall | Zoug | Zurich

www.vzch.com

Coupon à renvoyer à VZ, Avenue de la Gare 50, 1003 Lausanne, tél. 021 341 30 30
Vous trouverez les adresses de nos succursales de Fribourg, Genève et Neuchâtel sous
www.vzch.com.

Coupon-réponse

Oui, votre opinion indépendante m'intéresse.

Téléphonnez-moi pour fixer un entretien à
 Lausanne Fribourg Genève Neuchâtel

Envoyez-moi la fiche VZ sur le thème

retraite placements hypothèques impôts succession

Nom/prénom

Age

Rue

Numéro postal/lieu

Tél. (journée)

E-mail